

UN PROJET D'INDICATION PROTÉGÉE "SIÈGE DE LIFFOL" POUR LA CAPITALE DU SIÈGE



Le village de Liffol-Le-Grand situé dans le département des Vosges est bien connu depuis plusieurs années pour son activité de conception de sièges d'exceptions.

A travers cette vidéo diffusée sur le site de France TV Infos, nous pouvons en savoir plus sur un des combats mené par le PLAB, le Pôle Lorrain Ameublement Bois : la protection des produits issuent de Liffol-le-Grand par une appellation qui permettrait à la fois de protéger ce savoir-faire mais également d'authentifier ces créations d'exception tout droit sortie des ateliers de la Capitale du Siège.

Le PLAB a instruit avec ses adhérents un dossier de demande d'Indication Protégée qui porterait le nom de "siège de Liffol", ce dernier a été déposé à l'INPI le 15 avril.

En savoir plus : www.plab.org



Appellations : le sésame pour protéger le savoir-faire des meubles artisanaux

<http://www.metiersdart-lorraine.org/index.php/un-projet-d-indication-protge-sige-de-liffol-pour-la-capitale-du-sige/02-05-2016/actualite/2315/>